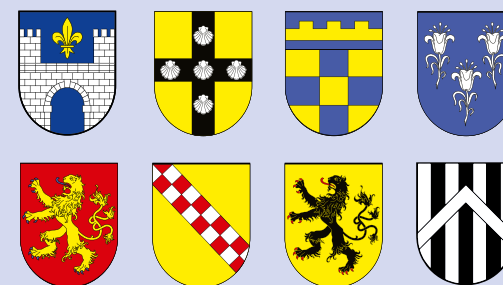


Pour plus d'informations sur la Consultation
Sociale Senior de Pro Senectute
ge.prosenectute.ch/fr/conseil

**PRO
SENECTUTE**
Fondation pour les seniors



Permanences sociales pour les seniors dans votre mairie



Consultation sociale

La Consultation sociale de Pro Senectute Genève est une prestation gratuite pour les personnes âgées de 60 ans et plus résidant dans le canton de Genève. Vous trouverez des informations, des conseils et du soutien dans les domaines de la santé, des assurances maladie, de l'AVS, des prestations complémentaires, les allocations pour impotences de l'aide à domicile ou encore de l'entrée en Immeuble à encadrement pour les personnes âgées (IEPA) ou en établissements médico-sociaux (EMS).

Les assistantes sociales et les assistants sociaux proposent leur soutien en cas de situation sociale, psychologique ou financière problématique en toute confidentialité, dans le cadre d'une relation d'aide basée sur l'écoute et le respect de la dignité.

AVS - Prestations complémentaires 2^{ème} pilier - rentes étrangères - API

Nous vous proposons un soutien pour faire valoir vos différents droits : au niveau de l'AVS, des prestations complémentaires, du 2^{ème} pilier, d'une rente étrangère ou dans le cadre d'une demande d'allocation pour impotent.

Conseils et aides financières

Nous vous proposons d'analyser et de vous aider dans la gestion de votre budget. Nous vous assistons dans vos démarches de désendettement et évaluons les possibilités d'octroi d'aides financières si vous vous trouvez en situation de revenus modestes.

Assistance administrative

Nous vous proposons un soutien administratif général et confidentiel.

Aide psycho-sociale

Nous vous proposons un accompagnement et un soutien dans des situations personnelles difficiles telles que la maladie, le deuil ou les problèmes familiaux.

Maintien à domicile ou préparation à l'entrée en IEPA ou EMS

Nous vous proposons des informations, des conseils et des aides sur le maintien à domicile et/ou vous accompagnons dans les démarches pour entrer dans un IEPA ou un EMS.

Mesures personnelles anticipées - Mesures de protection

Nous vous proposons de vous aider pour établir vos directives anticipées, votre mandat pour cause d'incapacité ou votre testament avec le dossier Docupass, ainsi que des informations et des conseils sur les curatelles.

Information pratiques et administratives

- **Prix :** les prestations de la consultation sociale sont gratuites. Le coût de la consultation est pris en charge par l'Office fédéral des assurances sociales et votre commune.
- **Consultations et rendez-vous :**
 - **Des permanences ouvertes à tous les habitants des communes de la Champagne et de Russin sont proposées aux dates suivantes :**
 - **Mairie d'Avully :** chemin des tanquons 40
le lundi matin 23 septembre de 9h à 12h
 - **Mairie de Russin :** place du mandement 1
le jeudi matin 17 octobre de 9h à 12h
 - **Mairie d'Aire-la-Ville :** rue du Vieux-Four 50
le mardi après-midi 19 novembre de 15h à 18h

En dehors de ces dates, vous pouvez directement contacter le **022/8070565**; nous répondons à vos appels du lundi au vendredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. Ou vous rendre auprès la mairie de votre commune de résidence.